



## NOUVELLE COLLECTE ET MEILLEURE VALORISATION DES ENCOMBRANTS

# À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER, LES ENCOMBRANTS, C'EST SUR RENDEZ-VOUS

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui il existe de nombreuses solutions pour réduire et valoriser nos déchets encombrants : don aux associations caritatives pour les objets réutilisables, reprise pour un achat équivalent et dépôt en déchèteries pour les plus usagés.

Dans le cadre de sa politique de gestion responsable des déchets, la CUS s'engage aux côtés de votre commune pour vous offrir un service complémentaire aux solutions déjà existantes. Ce service de qualité permettra de contribuer à l'atteinte de l'objectif de 45 % de valorisation matière tout en veillant à réduire les impacts sur l'environnement.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier, la CUS met en place un nouveau service de collecte individualisée.

À l'instar de ce qui est pratiqué dans les communes de plus de 10000 habitants, la collecte des encombrants se fera donc uniquement sur rendez-vous dans votre commune.

Cette collecte remplace le système de ramassage qui avait lieu tous les deux mois. Pour vous, c'est la garantie d'un service plus moderne, plus souple apportant une meilleure efficacité au recyclage et à la valorisation de vos déchets.

Agissons ensemble, pour un meilleur cadre de vie.

**Caroline BARRIÈRE**  
Vice-présidente de la Communauté  
urbaine de Strasbourg



**Norbert REINHARDT**  
Maire de Mundolsheim



## COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR APPEL

# MODE D'EMPLOI

### Quand faire appel à ce service ?

Ce service est destiné à la **collecte occasionnelle des déchets ménagers très lourds ou très volumineux**, ceux que vous ne pouvez manipuler seul ou qui ne rentrent pas dans le coffre de votre voiture.

### Quelques exemples de déchets acceptés :

armoire, canapé, literie, congélateur etc.

**SUR RDV...**



### Comment prendre rendez-vous ?

1/ Vous faites votre demande par téléphone en appelant le : **03 88 43 62 95**

L'accueil téléphonique est assuré **du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et 13h30 à 17h.**

Le rendez-vous aura lieu dans un délai maximum de trois semaines.

#### 2 / Lors de votre appel :

- l'opérateur valide avec vous la liste des objets qui seront collectés,
- dans la majorité des cas, l'opérateur vous indique immédiatement le jour du rendez-vous à votre domicile,
- à défaut, il vous rappelle dans les meilleurs délais pour convenir ensemble d'un rendez-vous.

### Le jour du rendez-vous ?

Votre présence n'est pas obligatoire mais néanmoins souhaitée.

Vous déposez vos déchets encombrants devant votre domicile **à partir de 6 heures en apposant le n° d'enlèvement** qui vous aura été transmis, lors de votre appel, sur chacun des objets.

Pour des raisons d'organisation, seuls les déchets encombrants validés lors de l'appel seront enlevés.